

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 13 NOVEMBRE 2018

Présents : Mme JAKUBOWICZ, Mme LACROIX, Mme GRANDVALLET, Mme NAKHILI, Mme CHARBONNIERAS, Mme CIESELSKY, Mme CEREDA(remplaçante de Mme POMARIEGA), Mme LATCHIMY (décharge du directeur), M. BOURDOISEAU, M. GIRAUD (enseignants)

M. PIAN (maire)

Mme DIGARD, Mme SENECHAL, Mme GALOPIN, Mme ANEACAOUNDEN, Mme ATTRAZIC, Mme DESAINTPERN, Mme KUCCOYANIS, Mme PEREIRA, Mme ROCHAT, Mme LOGGHE, Mme MASANET (parents élèves)

DDEN (délégué départemental de l'éducation nationale) : Mme BRZUCHACZ

BILAN DE LA RENTREE 2018/2019

Depuis la rentrée, la composition de l'école est de 8 classes. Il y a eu une fermeture de classe.

Maternelle : 3 classes

TPS/ PS / GS : 26 élèves (4 TPS, 12 PS et 10 GS) classe de Mme GRANDVALLET

MS : 29 élèves classe de Mme JAKUBOWICZ et M. BOURDOISEAU

GS/CP : 25 élèves (19 GS et 6 CP) classe de Mme NAKHILI

Elémentaire : 5 classes

CP/CE1 : 27 élèves (15 CP et 12 CE1) ; classe de Mme CHARBONNIERAS

CE1/CE2 : 28 élèves (21 CE1 et 7 CE2) ; classe de Mme LACROIX

CE2 : 28 élèves ; classe de Mme POMARIEGA (Mme CEREDA)

CM1 / CM2 : 29 élèves (25 CM1 et 4 CM2) ; classe de Mme CIESIELSKY

CM2 : 27 élèves ; classe de Mme LATCHIMY / M. GIRAUD

74 élèves de maternelle (cycle 1) et 145 élèves d'élémentaires (cycles 2 et 3) soit un total de 219 élèves au 19 novembre.

L'effectif de la rentrée était de 193 élèves le jour de la rentrée (3 septembre 2018)

Beaucoup de mouvements depuis la rentrée avec des arrivées jusqu'à aujourd'hui encore. Des effectifs qui ne sont jamais figés bien longtemps et qui demandent une certaine souplesse et adaptabilité de la part des enseignants. Des arrivées ont encore été enregistrées cette semaine.

M. GIRAUD est déchargé tous les lundis et le mardi une fois toutes les trois semaines. Le temps de décharge de direction est inférieur à celui de l'année dernière. N'hésitez pas à le contacter le lundi s'il y a des questions, des soucis...

Vous pouvez laisser un message sur le répondeur de l'école.

Il est rappelé que le règlement intérieur (voté au 3^{ème} conseil d'école du mois de juin 2018) ainsi que la Charte du parent accompagnateur sont consultables sur le site de la maire de Villevaudé.

Il est de la responsabilité de chaque parent d'aller les consulter.

RESULTATS DES ELECTIONS

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 12 octobre.

303 inscrits, 167 votants ; 55% de participation. (Le taux de participation est plus important que celui de

l'année dernière qui était de 42%).

Une seule liste de représentants de parents ; 8 parents titulaires et 8 parents suppléants.

Les suppléants peuvent assister aux débats et n'ont voix délibérative qu'en l'absence des titulaires.

Les représentants de parents ont la possibilité de s'exprimer sur les activités pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les activités périscolaires et la restauration scolaire.

Une liste des représentants de parents avec leurs coordonnées sera distribuée afin de permettre à l'ensemble des parents de les contacter si besoin.

Les questions concernant les méthodes pédagogiques d'un enseignant ou les contenus pédagogiques d'une classe ne pourront être traitées lors d'un conseil mais devront être évoquées directement avec l'enseignant en question.

L'équipe pédagogique tient à remercier les représentants de parents d'élèves pour leur engagement et leur implication dans la vie de l'école.

Rappel des modalités de fonctionnement du Conseil d'école :

Il se réunit 3 fois dans l'année (chaque trimestre). Les parents d'élèves élus se chargent de recueillir les questions des parents d'élèves et de les transmettre au directeur **quelques jours avant le conseil. Un procès-verbal est établi par le directeur et affiché à l'école.**

Pour des raisons d'économies et de protection de l'environnement, il n'est plus distribué aux familles mais peut être imprimé si la demande en est faite.

Un exemplaire du compte rendu sera envoyé aux parents délégués et **tous les parents pourront le consulter sur le site de la mairie (une dizaine de jours après le conseil).**

Un conseil d'école extraordinaire peut être mis en place dans l'année si besoin.

SECURITE

4 exercices de sécurité obligatoires

- 2 alertes incendies
- 1 exercice PPMS « intrusion - attentat » (plan particulier de mise en sûreté des élèves)
- 1 exercice PPMS face aux risques majeurs naturels (tempêtes, inondations, séismes...).

Le PPMS est un plan destiné à mettre les enfants, le personnel et le public éventuel de l'école en sûreté en cas de risques majeurs en attendant les secours mis en œuvre par les autorités ou la fin de l'alerte. (risque d'attentat ou événements naturels)

Alerte incendie :

mardi 16 octobre : alerte incendie n°1: Rien à signaler

Lieu de rassemblement pour les maternelles : devant portillon entrée mater

Lieu de rassemblement pour les élémentaires : cour de récréation

L'évacuation complète s'est faite en 2mn environ.

C'est le directeur qui a déclenché l'alarme. **Ni les élèves ni les enseignants n'étaient au courant.**

PPMS :

Un exercice PPMS « intrusion attentat » sera fait avant le 21 décembre 2018. Un courrier d'information sera adressé aux familles pour préciser le jour et l'heure de l'exercice. Les élèves seront informés de cet exercice et le vocabulaire utilisé par les enseignants sera adapté aux enfants afin que ce moment se passe dans le calme et sans angoisse chez les enfants. Il s'agit de sensibiliser et préparer les élèves à ce type de menace.

L'autre exercice PPMS « risques majeurs » sera effectué durant le 1^{er} trimestre 2019.

COOPERATIVE SCOLAIRE

En bref : solde au 1er septembre 2018 : 4659,63 euros

Appel de coopérative : pas encore chiffré car des dons ont été faits tardivement

Dépenses : 483,97 euros (livres de classe, jeux pédagogiques, matériel bricolage, ingrédients recettes..)

Donc **solde au 9 novembre 2018** : 4175,66 euros

Nous vous rappelons que ces dons permettent d'améliorer le quotidien des élèves.
Le traitement des photos de classe est en cours ; les bénéfices n'ont pu être encore calculés.

MANIFESTATIONS ET SORTIES

Chaque enseignant a organisé une réunion d'information dans sa classe durant le mois de septembre.

Nous rappelons que **cette réunion est essentielle** afin de connaître le mode de fonctionnement de l'enseignant, les différentes habitudes dans la classe et les projets de classe.

Mercredi 4 octobre et jeudi 5 octobre : photo de classe. Même photographe que l'année dernière mais fonctionnement différent pour les commandes. Les photos sont à commander sur Internet directement sans passer par l'école. Cela nécessite un temps d'adaptation mais soulage le travail de traitement des commandes et recommandes. L'école se charge de distribuer les photos.

La quinzaine du livre entre le lundi 10 décembre et le 21 décembre. Cette quinzaine doit favoriser l'accès à une culture littéraire pour l'ensemble des élèves. Elle sera ponctuée par l'intervention de Lydia Urban qui fera des lectures et des études de livres dans chaque classe. Cette journée se terminera par une vente de livres dont 10% des bénéfices reviendra à l'école (sous forme de livres).

Pendant cette quinzaine, il y aura aussi la bourse aux livres (dépôt des livres anciens et échange contre de nouveaux livres).

Et enfin nous reconduirons les lectures de contes de Noël par les parents, grands-parents dans les classes.

Spectacles de Noël le lundi 17 décembre : deux spectacles seront proposés pour les élèves de l'école par la compagnie Les Matatchines (autour du thème du cirque). Un spectacle pour les Maternelles et un spectacle pour les Élémentaires à la salle des Merisiers. Chaque représentation sera adaptée à l'âge des enfants.

Les élèves de CE1, CE2 et CM2 iront à la piscine de Claye-Souilly (8 séances pour les CE1 ; 13 séances pour les CE2 et 13 séances pour les CM2). Les séances ont débuté le 10 octobre pour les CM2.

Rallye-maths lundi 18 mars après midi : il s'agit d'une demi-journée où les enfants de chaque classe doivent répondre à des questions de mathématiques (logique, calculs..) afin de remporter un maximum de points pour leur classe. Des ateliers sont mis en place dans chaque classe ce qui signifie que les élèves se déplacent de classe en classe.

Journée « Ma tête Mes jambes » vendredi 24 mai : journée sportive au sein de l'école avec différents ateliers physiques et logiques

Reconduction de la Prévention routière avec l'intervention de Mme Geisse (CRS) pour sensibiliser les élèves aux dangers de la route.

Reconduction du Bus citoyen pour les CM2 dont l'objectif est de sensibiliser les élèves aux comportements à adopter dans le bus.

Toute l'école s'est une nouvelle fois mobilisée pour récupérer les bouchons en plastique et œuvrée pour l'intégration des personnes handicapées aux activités sportives et culturelles. Nous fonctionnons cette année avec l'association « les Bouchons d'amour ».

Remise des livrets aux parents samedi 2 février à l'école. Les enseignants fixeront des rendez-vous individualisés.

Un projet Classe découverte au ski pour la classe de CM2 de M. Giraud est en préparation en espérant que celui-ci pourra se réaliser.

Spectacle de fin d'année de l'école Ivan Peyches : cette année les élèves vous proposeront un spectacle sur deux vendredis soirs (une représentation pour les classes de Maternelle et une représentation pour les classes d'Elémentaire à la salle des Merisiers). Les dates sont encore à déterminer.

Sortie de fin d'année : jeudi 20 juin et vendredi 21 juin. Pour une journée complète, les élèves iront sur l'île des Loisirs à Jablines afin de s'initier aux arts du cirque et découvriront un spectacle de cirque spécialement conçu pour eux. Les ateliers seront dispensés par des professionnels du cirque Rubis.

Fête de l'école : (date à déterminer) Cette fête de l'école se fera uniquement si le nombre de parents volontaires est suffisant. Nous espérons que de nombreux parents d'élèves pourront se fédérer autour du Comité Ivan Peyches (CIP) afin que cette fête perdure.

Nous ferons appel à vous tout au long de l'année pour la réalisation de ces différents projets et conserver un dynamisme au sein de l'école.

Portes ouvertes futurs maternelles : samedi 22 juin : les enseignants de maternelle accueilleront les parents des futurs élèves de maternelle de 10heures à 12h.

D'autres évènements pourront venir se greffer à cela tout au long de l'année.

TRAVAUX MAIRIE

Toutes les classes côté élémentaire, le bureau de direction, les couloirs et le hall d'entrée ont été repeints durant l'été. Les revêtements de sols, des couloirs et du bureau ont également été changés. Les travaux avaient débuté l'été dernier.

Prochains conseils école : vendredi 15 février

Mardi 11 juin

DIVERS

Questions des parents d'élèves :

- *Comment ont évolué les effectifs des différentes classes depuis la rentrée ? Conséquences, craintes ?*

Depuis la rentrée les effectifs ont beaucoup augmenté. Cela complique la gestion de classe, surtout en double niveau. Il faut espérer une réouverture de classe à la rentrée. Les effectifs sont remontés plusieurs fois dans l'année. Le problème est que de nombreux enfants ne sont pas présents en fin d'année lors de la dernière remontée d'effectifs ou ne sont pas présents sur le mois de septembre. Ils arrivent en cours d'année. Cela fausse les comptes.

Les parents peuvent appeler l'inspection pour se plaindre si ces conditions perdurent.

Les toutes petites sections (TPS) ne sont pas comptabilisées officiellement même si ces enfants nécessitent autant de temps que les autres.

Il faut espérer qu'il n'y aura pas de nouvelles arrivées...

- *Comment les classes à double niveau évoluent en ce début d'année ? Le conseil de fin d'année dernière où nous avons eu confirmation de la fermeture d'une classe (passage de 9 à 8 classes), avait laissé beaucoup d'interrogations et de craintes de la part des délégués quant à la multiplication des classes à double niveau, de la composition de celles-ci et de la gestion des enseignements au sein celles-ci ? Quels retours peuvent être faits de la part des enseignants sur ces situations ?*

Il y a toujours eu et il y aura encore des classes à double niveau. Le problème de toute classe est le nombre important d'élèves, que ce soit en simple ou en double niveau.

Les doubles niveaux sont constitués après une réflexion de l'équipe enseignante afin justement de permettre une gestion optimale de deux niveaux de classe.

Le nombre croissant des effectifs est une réalité de l'école. Il faut en tenir compte pour parvenir à des conditions optimales d'enseignement.

Il convient de noter qu'une classe en niveau simple peut être plus difficile à gérer qu'une classe en double niveau. En effet, une classe en niveau simple peut, malgré tout, compter plusieurs niveaux ou groupes de besoins. Cela complexifie la tâche de l'enseignant.

- *Déroulement GS/CP.*

Il y a des avantages et des inconvénients. Le retour est plutôt positif. Même si parfois c'est un peu bruyant, l'autonomie se développe chez les CP. De leur côté les GS, tendent parfois l'oreille ce qui les habitue à un certain type de travail et un certain fonctionnement de classe. Encore une fois, ces élèves de CP ont été « choisis » afin de s'adapter plus facilement à cette configuration de classe.

- *Depuis de nombreuses années, nous n'avons plus d'intervenant musical au sein de l'école. Cette année, l'équipe du périscolaire est composée d'autres animateurs au profil musical. Est-il possible d'imaginer que des interventions puissent être menées sur le temps scolaire afin de pouvoir remettre en place du chant qui était ludique pour les enfants ? Et pourquoi pas un spectacle de fin d'année ?*

L'intervenant du périscolaire doit être rémunéré pour intervenir sur le temps scolaire. Il y a de plus, une nécessité d'avoir un agrément qui n'est pas si simple à obtenir. La mairie ne financera pas le coût d'un intervenant sur les temps de classes. Ce n'est pas à l'ordre du jour pour des raisons budgétaires.

La demande est entendue.

Il faut rajouter que chaque enseignant pratique néanmoins le chant ou l'éducation musicale au sein de sa classe.

Un spectacle d'école de fin d'année est prévu depuis le mois de juin. L'équipe enseignante n'a pas attendu cette question pour l'envisager mais ce type de projet met du temps à s'organiser.

- *Civisme à l'école : Quelles sont les actions entreprises pour promouvoir le civisme à l'école cette année ?*

Chaque enseignant travaille à sa manière l'éducation civique et morale.

En CM2, il est prévu des interventions concernant : la Prévention internet / la Prévention routière / le Bus citoyen. Il a été évoqué une intervention sur le harcèlement en 6^{ème} par les gendarmes. Cela n'est pas prévu pour l'instant.

Des choses peuvent encore venir se greffer.

Le civisme est une notion que les enseignants abordent au quotidien tout au long de la scolarité des enfants (en partenariat avec les parents...). Cependant, ce n'est pas une problématique au sein de notre école.

- *Dans la nouvelle organisation de la semaine avec le retour aux 4 jours, comment peut être organisée la présence de représentants d'élèves à la commission pour la cantine ?*

Comme expliqué l'année dernière, les enseignants ne sont pas d'accords à ce qu'un élève participe à la commission cantine (environ 45minutes – 1 heure) au détriment des apprentissages.

Il a été évoqué que certains enfants présents au centre de loisirs le mercredi pourront donc y participer. C'est la solution envisagée.

- *APC ? Frères et sœurs ?*

Problème d'organisation pour les parents avec plusieurs enfants lors des jours d'APC (activités pédagogiques complémentaires).

Afin de faciliter l'organisation de ces familles, les enseignants tenteront de trouver des solutions au cas par cas. Les représentants de parents d'élèves se chargeront de signaler les familles concernées par ce souci.

Il a été précisé que les APC ne peuvent pas être déplacées. La pause méridienne étant trop courte et les APC en fin de journée ne seraient pas bénéfiques pour les élèves concernés (fatigue de la journée).

Fin du conseil d'école 20h30